

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 20 décembre 2019

Président de séance : M. FETIQUE Cyrille, maire.

Présents : MM. FETIQUE Cyrille, LEONARD Vincent, JACQUIN André, Mmes GRASSWILL Geneviève, JAOUAD Marie-Christine, SCHWARTZ Estelle, MM. DRUI Philippe, GANGLOFF Claude, POSSELT Henri, SAUVEGET Nicolas, WILSIUS Régis.

Absents : Mme WIESEN Sandra a donné procuration à M. FETIQUE Cyrille.

Mme MARQUAND Catherine a donné procuration à Mme GRASSWILL Geneviève.

Mme VANDAELE Valérie et Mme DRUI Anne avec excuses.

---

La séance débute à 18 heures. Le compte rendu de la réunion du 29 novembre 2019 est accepté à l'unanimité des conseillers présents.

M. André JACQUIN est désigné secrétaire de séance, à l'unanimité des conseillers présents.

Le maire demande l'inscription de 2 points supplémentaires à l'ordre du jour : Nomination agent recenseur et Ristourne CIADE.

Le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, accepte ces 2 points supplémentaires à l'ordre du jour.

**141-2019 Recensement INSEE 2020 – Nomination des agents recenseurs** : Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, désigne Mme Seher SOYDAN, en qualité de second agent recenseur communal 2020. La rémunération sera forfaitaire et d'un montant brut de **459,75 €**. Le maire est autorisé à signer tout document dans cette affaire et notamment d'établir l'arrêté de nomination.

**142-2019 Ristourne CIADE** : Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents accepte un chèque d'un montant de 188,00 € de la CIADE en tant que ristourne sur la cotisation 2019.

**143-2019 Installation du conseil municipal des enfants et élection du maire et des adjoints** : Le maire rappelle l'installation en date du 06 décembre 2019 des membres du conseil municipal des enfants, élus par les élèves de l'école élémentaire: Mlle Clara STEMPFFER, M. Mathéo ADRIAN, M. Noah ZAREMBA, Mlle Eléonore CLOSSET, Mlle Inès KORKMAZ-SCHWARTZ, M. Lucas GANGLOFF, M. Tony ZAREMBA, Mlle Marylou ADRIAN, M. Zachary CHRETIEN, M. Noé SAUVEGET et Mlle Noéline MARING.

Etaient présents : Mlle Clara STEMPFFER, M. Mathéo ADRIAN, M. Noah ZAREMBA, Mlle Eléonore CLOSSET, Mlle Inès KORKMAZ-SCHWARTZ, M. Lucas GANGLOFF, M. Tony ZAREMBA, Mlle Marylou ADRIAN, M. Zachary CHRETIEN, M. Noé SAUVEGET et Mlle Noéline MARING.

C'est Mademoiselle Noéline MARING qui est élue au poste de maire du conseil municipal des enfants au troisième tour, à la majorité relative.

Le conseil municipal des enfants avait ensuite décidé de procéder à l'élection de 3 adjoints.

Par vote à bulletin secret,

\* Mademoiselle Marylou ADRIAN a été élue 1<sup>er</sup> adjointe au 3<sup>ème</sup> tour, à la majorité relative.

\* Monsieur Zachary CHRETIEN a été élu 2<sup>ème</sup> adjoint au 3<sup>ème</sup> tour, à la majorité relative.

\* Monsieur Lucas GANGLOFF a été élu 3<sup>ème</sup> adjoint, au 3<sup>ème</sup> tour, à la majorité relative.

**144-2019 Dons aux œuvres** : Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les subventions suivantes :

• La prévention routière :	30 €
• AFPR	50 €
• Secours catholique :	30 €
• Téléthon :	50 €
• Croix rouge de Sarralbe	60 €
• Enfance et famille d'adoption de Moselle	30 €
• Secours populaire français	50 €
• Association d'aides aux personnes âgées du Bassin Houiller :	50 €

Ces dépenses se feront au C/6574. La décision est prise à l'unanimité des conseillers présents.  
La décision est prise à l'unanimité des conseillers présents.

**145-2019 Demandes de location salle AJLC** : Le maire fait lecture de la correspondance de Monsieur Raymond VILHEM, président du conseil de fabrique de PUTTELANGE AUX LACS en date du 02 décembre 2019 pour l'organisation de la manifestation du Bibeleskaes prévue le 25 février 2020, dont les bénéfices sont prévus pour le paiement des frais de fonctionnement des 2 communautés de paroisses.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, moins une voix, décide d'accorder la location de la salle A.J.L.C, au tarif général défini pour les associations extérieures y compris les frais liés aux traitements des ordures ménagères et les frais de nettoyage, pour la manifestation Bibeleskaes du 25 février 2020. M. Vincent LEONARD ne participe pas au vote.

**146-2019 D.P.U** : Le maire présente une déclaration d'intention d'aliéner relative à une parcelle non bâtie cadastrée :

° section 37 parcelle n° 297 « Rue du Domerberg » de 6,49 ares.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, décide de ne pas faire usage de son droit de préemption sur la vente de cette parcelle.

Le maire présente également une déclaration d'intention d'aliéner relative à deux parcelles non bâties cadastrées :

° section 37 parcelle n° 295 « Rue du Domerberg » de 8,00 ares.

° section 37 parcelle n° 296 « Rue du Domerberg » de 2,67 ares.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des conseillers présents, décide de ne pas faire usage de son droit de préemption sur la vente de ces 2 parcelles.

**147-2019 Consultations relatives au Programme Local de l'Habitat (PLH) et au Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGDLISID)** :

Vu la délibération en date du 12 décembre 2019, par laquelle la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a arrêté son projet de programme local de l'habitat révisé pour la période 2020-2025,

Vu les articles L 302-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation, précisant la procédure d'élaboration et de révision du Programme Local de l'Habitat,

Vu les projets de bilan et diagnostic, de document d'orientations et de plan d'actions constitutifs du Programme Local de l'habitat,

Vu l'article L. 441-2-8 du Code de la construction et de l'habitation (CCH) relatif au plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs,

Vu les articles R. 441-2-10 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation créés par l'article 2 du décret n°2015-524 du 12 mai 2015, relatifs au contenu, aux modalités d'élaboration, d'évaluation et de révision du plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs,

Vu le projet de plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs,

Vu l'avis favorable de la Conférence Intercommunale du Logement qui s'est tenue le 27 novembre 2019,

Vu le courrier en date du 13 décembre 2019 par lequel la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences sollicite l'avis de la commune à la fois sur le Programme Local de l'Habitat et sur le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information au demandeur,

Vu que la commune dispose d'un délai de 2 mois pour émettre un avis sur ces documents,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des conseillers présents,

Décide,

- ° de donner un avis favorable au projet de programme local de l'habitat de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences,
- ° de donner un avis favorable au projet de Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information au Demandeur.

**148-2019 Autorisation spéciales :** Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte les autorisations spéciales suivantes :

- ° Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011 - compte 6232 :	- 1.900 €
Chapitre 014 - compte 739221 :	+ 1.900 €
Chapitre 65 - compte 6531 :	+ 300 €
Chapitre 012 - compte 6411 :	- 300 €

**Divers et communication :** Une information est donnée au conseil municipal sur les points suivants :

- Propositions des dates de retour jumelage à SOTZWEILER en 2020 : 14/06 ; 21/06 ; 05/07 ; 12/07 ; 23/08 ; 30/08 ; 27/09 ; 11/10.
- Vœux de Monsieur Hermann Josef Schmidt, maire de THOLEY, du Sénateur Jean-Marc TODESCHINI, de la Députée Nicole TRISSE.
- Informations aux habitants du 18/12/2019 dont collecte des sapins de Noël le mercredi 08 janvier 2020.
- Collecte objets encombrants 2020 selon modifications prévues. Accord de principe.
- Commission Hygiène et Sécurité du 19/10/2019 : explications sur certaines remarques formulées par la commission.
- Distribution des cadeaux aux personnes de plus de 65 ans non participantes au repas : explications complémentaires.
- Commission d'appel d'offres du 20/12/2019 : Travaux voirie 2019 – négociations des offres à enclencher.
- Consultation de bureaux de géotechniciens pour le sondage du pignon de l'école maternelle suite à l'accroissement de la fissuration.
- Courrier du Directeur académique de l'E.N de la Moselle en date du 10/12/19 pour la préparation scolaire 2020/2021.
- Dégrèvement sécheresse sur les taxes foncières 2019 (119 € et 37 €).
- Attente du chiffrage estimatif des travaux aux vestiaires.
- Recensement INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2020 : population municipale 966 et population comptée à part : 12 soit population totale : 978.
- Prochaine réunion du conseil municipal: vendredi 24 janvier 2020 à 19 heures 00.

La séance est levée à 19 heures 20.

Publié le 23 décembre 2019.

Le maire

Cyrille FETIQUE

M. FETIQUE Cyrille	M. LEONARD Vincent		M. JACQUIN André
	M. DRUI Philippe	M. GANGLOFF Claude	Mme GRASSWILL Geneviève
Mme JAOUAD Marie-Christine		M. POSSELT Henri	M. SAUVEGET Nicolas
Mme SCHWARTZ Estelle		M. WILSIUS Régis	